



Mobilité

EasyPark

Nouveau service de stationnement à Thonon
à partir du 1^{er} décembre 2021

► Contact

Claire-Lise Chamot
Chargée de presse
04 50 81 63 61
cl-chamot@ville-thonon.fr

Simple, rapide et efficace

Présentation du dispositif

À partir du 1^{er} décembre, les Thononais et visiteurs bénéficieront d'une nouvelle solution de paiement de stationnement via l'application mobile EasyPark, permettant de gérer au plus juste et à distance son temps de stationnement. Une application innovante qui offre de nouvelles fonctionnalités aux usagers.

La Ville de Thonon-les-Bains a mis en place depuis 2014 le paiement dématérialisé sur l'ensemble de son territoire avec le dispositif PayByPhone. Aujourd'hui, elle propose aux usagers une solution de paiement supplémentaire via le service EasyPark. Sa souplesse permet de répondre à toutes les problématiques du stationnement en surface : paiement à la durée (minute, heure, journée), prolongation ou arrêt ; l'automobiliste ne paie que le temps réel de stationnement. La nouvelle application offre des fonctionnalités supplémentaires telles que le traitement du ticket numérique gratuit pour les personnes à mobilité réduite.

► Une utilisation intuitive, pour une circulation plus agréable

L'application mobile EasyPark offre une grande facilité d'usage à ses utilisateurs, habitants ou visiteurs. L'application aide les automobilistes à régler leur place de stationnement grâce à une géolocalisation précise et un paiement minuté. En utilisant ce type de paiement, les conducteurs évitent des contraventions pour dépassement d'horaires, n'ont pas besoin de chercher un horodateur en état de fonctionnement pour régler leur temps de parking, n'ont plus à placer un ticket derrière leur pare-brise ou besoin de monnaie pour régler leurs parking. L'astuce : en activant la géolocalisation, l'application proposera automatiquement les tarifs de stationnement de la zone dans laquelle l'utilisateur se trouve.

► Comment utiliser Easypark ?

- L'automobiliste peut télécharger l'application EasyPark gratuitement depuis son App Store d'Apple ou Play Store d'Android et se laisser guider pour créer un compte.
- Pour démarrer le stationnement, c'est très simple. il suffit de cliquer sur "P" et de sélectionner le temps de stationnement souhaité en tournant la roue. Votre zone est automatiquement définie par géolocalisation.
- L'utilisateur a la possibilité de prolonger ou de stopper son stationnement, à distance et à tout moment. Ainsi, l'utilisateur paie le temps réellement stationné.
- Pour éviter les contraventions, l'utilisateur reçoit une notification, 15 minutes avant et à la fin de son stationnement, qui peut alors être prolongé à distance, dans la limite du temps maximum autorisé.

+ d'infos

Leader mondial, le groupe EasyPark est présent dans 27 pays et plus de 3 200 villes.

Un stationnement facilité avec des innovations pratiques pour les automobilistes telles que le paiement du stationnement digital, la localisation des zones de stationnement disponibles, ou encore la recharge de véhicules électriques.

www.easypark.fr